

BULLETIN ENSEIGNEMENT

AVENIR SYNDICAL NO 2

UNE DIRECTIVE QUI PARLE DE CONTINUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT : UN LEURRE POLITIQUE - UNE ÉCOLE INCLUSIVE QUI NE CESSE DE BALBUTIER.

Jeu de l'oie du prof confiné



Quel syndicat est Avenir Syndical ?

Une question qui est posée à ses membres. Nous vous répondons.

C'est un syndicat qui fédère l'unité autour des problématiques du travail et qui met en avant sa volonté de collaboration avec toutes les structures syndicales et associatives.

AS est le syndicat de terrain proche des enseignants, du personnel technique, des soignants, du personnel administratif de la ville et du canton. Il répond à la forte demande de défense des employés sur leur lieu de travail, s'intéresse aux enjeux actuels comme le télétravail, l'école inclusive, les priorités sanitaires et défend les postes et les conditions de travail.

De par le fait qu'il est un syndicat et pas une association d'un secteur, il est appelé à œuvrer conjointement sur plusieurs secteurs et a donc une vue ouverte sur le monde du travail.

AS refuse, comme beaucoup de petits syndicats, d'entrer dans une structure favorisant des hiérarchies lourdes et éloignées de la base, il veut ainsi rester démocratique et laisser la place aux militants, c'est à eux de façonner leur syndicat. AS travaille avec le syndicat SUD et l'émergence de tous les syndicats libérés des entraves administratives des syndicats dont les enjeux sont souvent embarrassés par des pesées plus politiques que des préoccupations proches des travailleurs. AS favorise l'émergence d'un renouveau syndical qui s'unit autour de la volonté de proximité des employés.

Nouvel épisode numérique : la classe est ouverte, elle est branchée sous micro jusqu'au 31 janvier !

Et dire que le département du DIP a toujours refusé que les enseignants invitent des députés dans leur classe alors que bien des enseignants voulaient témoigner de leur investissement dans leur travail.

Maintenant, il en est tout autre, on ouvre les classes à tous les proches des élèves connectés au moment où les enseignants sont les plus déstabilisés.

Il ne manquait plus que cela alors que les enseignants apprennent que leur collègue français est assassiné suite à une campagne de diffamation sur les réseaux sociaux. C'est le choc, l'incompréhension pour bien des collègues qui craignent quant à la possibilité d'enseigner les fondamentaux des plans d'étude en toute sécurité.

Au lieu de peser les intérêts pédagogiques et didactiques de l'intérêt d'ouvrir les classes, le DIP se protège du politique et des recours pour les examens en exposant ses enseignants aux dangers du numérique, aucune mesure de protection n'a été anticipée et déjà quelques cas d'intrusions malencontreuses sont à déplorer. La charte numérique signée par les élèves en septembre reste très peu contraignante quant aux suites juridiques que ceux-ci pourrait encourir.

Lien résolution :

<https://avenirsyndical.ch/secteurs/enseignement/>

Mais qu'en est-il de l'OMP ?

En perpétuel mouvement, cette institution ne peut plus définir exactement ce que sont les prestations qu'elle doit s'assurer. Divisée entre école inclusive et priorités institutionnelles, l'OMP ne répond plus aux besoins des enseignants et ne soutient toujours pas les élèves dans leur inclusion. La preuve en est que si vous joignez l'OMP et que vous demandez que votre élève puisse suivre un bilan, DYS, TDH, syndrome autistique, déprime ou autre, vous obtenez une réponse lacunaire qui vous renvoie aux calendes grecques. Du coup, vous vous tournez vers le privé, vers vos relations, vous expliquez aux parents qu'il faut téléphoner à leur médecin traitant pour avoir une ordonnance, que oui, l'OMP est débordé. Mais est-ce bien cela que l'école publique ? Qu'en est-il des valeurs d'égalité pour tous ?

L'école inclusive est une toile déployée qui se fissure de toute part, faute de moyens.

Les choix du Grand Conseil entravent la cohérence d'une politique qui doit pouvoir disposer de moyens pour aboutir.

Nous demandons que tous les élèves inclus dans les classes bénéficient de soutiens et que les enseignants qui œuvrent pour encadrer ces élèves à l'école primaire, au cycle d'orientation ou au secondaire II puissent bénéficier d'heures à l'horaire et ne pas être payés au cachet (au noir du DIP).

Nous demandons que lors du vote du budget, les députés réfléchissent à l'école de demain, à une formation qui respectent les droits de l'enfant. Ceux-ci ont fêté leurs 50 bougies.

Le Syndicat Avenir Syndical fait la grève :

Parce que la fonction publique et les prestations sont attaquées de toute part,

Parce que tous les secteurs sont touchés, les HUG tout particulièrement depuis la crise sanitaire, sans énoncer l'imbroglie COVID-19, la police est corvéable à merci, toujours plus d'heures à la demande, et tout le personnel administratif est mis sous pression...

Le secteur Enseignement Avenir Syndical fait la grève :

Parce que dans l'enseignement on a perdu 70 postes au secondaire I et II et qu'ils ne sont pas repourvus au budget 2021,

Parce que le déploiement des réformes imposée par la Confédération : CDIP, nouveau plan d'études ECG et réforme numérique n'obtiennent pas le nombre de postes nécessaire à leur déploiement,

Parce que des prestations ont disparu comme les options spécifiques (OS) et les cours facultatifs,

Parce que les élèves en école inclusive au secondaire II comme des élèves sourds ou malentendants, aveugles ou malvoyants, n'obtiennent plus les prestations qui leur permettent de suivre les cours correctement, désormais les enseignants assument seuls le suivi d'élèves handicapés en plus de leur charge de travail,

Parce que des élèves de 16 ans ne sont pas reçus par l'OMP avant 6 mois pour faire des bilans DYS alors qu'ils auraient dû être suivis depuis des années,

Parce qu'on paie les enseignants **au cachet**. De plus en plus d'heures sont payées aux enseignants en dehors de leur fiche d'engagement, sans cotisation à la caisse de pension, c'est presque du travail non déclaré, ceci au-delà de ce qui est permis dans la LIP (2h/hebdomadaire par semaine pour un temps plein),

Parce que les stagiaires IUFÉ n'ont pas d'heures en responsabilité mais seulement des stages, les accords avec les associations ne sont pas respectés,

Parce que quelques personnes de partis dits bourgeois veulent démanteler l'école genevoise tant au primaire qu'au CO et se méprennent sur les enjeux de l'école. Leur projet de loi pour le CO, le PL 12661 ne prend pas en compte la charge de travail de l'enseignant, apparemment c'est un domaine qu'ils ne connaissent pas, séparer l'administratif de l'enseignement n'est pas possible, on ne peut pas augmenter de 27% la charge de travail. Il y a méconnaissance du travail fait pendant les heures de travail et le suivi des dossiers élèves. Quant au PL 11926, il entrave la formation des enseignants primaires, qui devront faire des compléments en cours d'emploi pour satisfaire aux exigences du terrain.

Pour toutes ces raisons Avenir Syndical a fait une pétition que vous pouvez signer en ligne sur notre site et que vous pouvez signer maintenant auprès de des membres d'Avenir Syndical.

- Mobilisons-nous et n'acceptons pas le démantèlement de l'enseignement et de tous les secteurs de l'État et n'oublions surtout pas que c'est l'État qui a permis au secteur privé de ne pas couler durant la crise Covid, ceci grâce à ses aides financières.
- Il est temps que notre gouvernement et le Grand Conseil respectent le choix du peuple, il a voté l'initiative **zéro perte ! Celle-ci, alors qu'elle a été déposée avant la RFFA, n'est pas prioritaire dans sa décision, pourquoi ne permet-elle pas la révision de ce mensonge fiscal qui coule l'État ?**

**SEULE LA MOBILISATION PAYE !
SOYONS PRÉSENTS TOUTE L'ANNEE 2021**

Rendez-vous d'Avenir syndical enseignement:

**AS enseignement sera présent le 5 décembre au marché de la Fusterie de 10h30 à 12h00 :
nous répondrons à vos questions**

Soyons nombreux pour protéger le statut des enseignants et défendre notre résolution sur le numérique !

Lien résolution : <https://avenirsyndical.ch/secteurs/enseignement/>

UNE FICTION QUI RISQUE DE REJOINDRE LA RÉALITÉ : le PEc 21 et l'enseignement des langues.

Nous sommes le 31 mai 2022. Voilà bientôt un an que le nouveau Plan d'études cantonal (PEc) est entré en vigueur à l'ECG. Il est 20h15. En salle des maîtres, avec mes collègues d'italien et d'allemand, nous nous demandons quand nous allons encore rentrer à la maison, ironisant sur la charge de travail supplémentaire qui a pris de telles proportions depuis que cette nouvelle ère du PEc nous a ajouté deux examens supplémentaires en français : un oral en 1^{ère} et un écrit en 2^e année. Comme si le temps exigé par cette discipline n'était déjà pas suffisant. Et pour quel résultat ? Plus de redoublements ? Lorsque l'on change quelque chose, par principe, c'est pour aller vers du mieux. Mais alors, ici, quelle plus-value pour les élèves ?

« Bourrage de papier », nous affiche la photocopieuse... à l'image de ce PEc qui surcharge : en bonus, une trentaine d'extraits de textes à trouver pour les oraux de mes deux classes de 1^{ère} année, + le planning des heures de passage à établir, une logistique d'envergure à mettre en place à une période de l'année déjà bien remplie, + 6 sujets de ce nouvel examen écrit à trouver pour ma classe de 2^e année ; et bientôt, bien sûr, + leurs 24 copies à corriger.

Aïe, j'ai oublié le reste : les oraux de 2^e année, donc 30 extraits à trouver, différents de ceux des élèves de 1^{ère} année, évidemment ; + les écrits de 1^{ère} année à corriger : entre 35 et 40 ; + ... , non c'est tout, pour ces 3 classes, ce qui fait un total de : 60 extraits à trouver, 60 oraux à passer, 6 sujets d'écrits à trouver, 64 écrits à corriger. Deux fois plus qu'avant, merci le PEc et adieu les week-end et bien entendu les soirées.

Quand un de mes élèves me dit qu'il n'arrivera pas à tout faire, entre le français, l'allemand et l'italien, je lui dis que ce plan d'études est là pour l'aider à devenir un « sujet de culture qui puisse construire une identité linguistique et culturelle », pour ne citer que le PEc. Il ne comprend pas, évidemment. Moi non plus. Certes, le lien aux langues était à renforcer, mais là c'est certain, nos élèves y sont enchaînés.

« Plus qu'un mois », je leur dis.

Un enseignant de français acculé par la charge de travail et qui regrette son ancien plan d'études.



PÉTITION :

Vous la trouverez sur le site

Pour que la pédagogie et l'encadrement des élèves restent une priorité, il est urgent de soutenir les enseignants. Ceux-ci doivent retrouver le temps nécessaire aux tâches essentielles afin de répondre, au mieux, aux besoins de tous les élèves.

Comité *Avenir Syndical Enseignement*

Signature électronique de la pétition

<https://avenirsyndical.ch/secteurs/enseignement/>

Avenir syndical Comité enseignement :

Soyons nombreux pour défendre notre école ! Rejoignez-nous ! (076 382 15 18)

<https://avenirsyndical.ch/adhesion/>

